



Ministère de l'Economie
et de la Relance

Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'ENQUETE SUR LE CADRE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA TRANSPARENCE DES SOCIETES PUBLIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF AU GABON (BASE METHODOLOGIQUE DE L'INDICE POUR LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES DU NRG1)

- Octobre 2022 -

Sommaire

I.	CONTEXTE	3
II.	OBJECTIFS, FINALITE ET BUT.....	5
III.	DUREE, ETENDUE DES SERVICES ET TACHES.....	5
IV.	RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES.....	6
V.	COMPETENCES ET QUALIFICATIONS DES SOUMISSIONNAIRES.....	6
VI.	SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES DES SOUMISSIONNAIRES.....	8
VII.	ECHEANCES DE PAIEMENTS	8
VIII.	SOUTIEN ADMINISTRATIF	8

I. CONTEXTE

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une initiative d'envergure mondiale lancée en 2002 visant à promouvoir une meilleure gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles à travers la publication et la vérification de tous les paiements effectués par les entreprises et de toutes les recettes publiques provenant de l'exploitation des ressources pétrolières, gazières et minières. Au cours de son évolution, elle a fait place à la norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Cette norme encourage l'étude des approches innovantes pour renforcer la mise en œuvre de l'ITIE afin d'améliorer l'exhaustivité du rapportage ITIE et la compréhension qu'a le public des revenus.

En tant qu'organisation multipartite, l'ITIE (1) renforce la confiance entre les gouvernements, les entreprises et la société civile, (2) exige la divulgation des informations tout au long de la chaîne de valeur, (3) renforce la gouvernance des organismes publics et des entreprises, (4) encourage la gestion transparente et responsable des ressources naturelles, (5) fournit des données qui informent le débat et les réformes dans le secteur extractif. Au niveau international sa gestion est assurée par le Secrétariat international, basé à Oslo et au niveau national par des groupes multipartites (GMP) qui supervisent la mise en œuvre et s'assurent qu'elle s'aligne sur les priorités nationales.

L'indice de gouvernance des ressources (RGI) de l'Institut de la gouvernance des ressources naturelles mesure et compare la manière dont les pays riches en ressources naturelles gèrent leurs ressources extractives (pétrole, gaz, mines). Il est structuré autour de trois (3) composantes dont (1) la réalisation de la valeur (procédures d'attribution des titres, imposition, impact social, entreprises publiques), (2) la gestion des revenus (budgétisation nationale, partage des revenus des ressources naturelles, fonds souverains) et (3) conditions générales de la gouvernance (voix et redevabilité).

Dans le plan de travail triennal 2022-2024 de l'ITIE Gabon vise à soutenir à l'horizon 2024, le développement des trois (3) dimensions de la transparence à savoir, (1) la divulgation extractive (reporting financier sur les paiements, reporting non financier sur les contrats et licences), (2) la traçabilité extractive (certification de la traçabilité ou diligence raisonnable, traçabilité des flux des ressources) et (3) la traçabilité des entreprises (traçabilité de la propriété réelle ou effective des entreprises, devoir de vigilance des entreprises mères sur leurs filiales, plans de vigilance contre le crime et les trafics, opérationnalisation des mécanismes de reporting financier et non financier, les outils RSE, les principes et règles d'autres instruments de transparence, la lutte contre la corruption, la fraude dans les paradis fiscaux et le blanchiment des capitaux).

S'agissant du plan de travail annuel budgétisé (PTAB 2022), son objectif général consiste à contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence des opérations du secteur des industries extractives du Gabon en vue d'une croissance économique inclusive contribuant au développement durable et à la réduction de la fragilité des populations.

Ce plan comprend trois axes stratégiques dont :

- (1) Axe stratégique n°1 : Promouvoir un environnement propice à la bonne gouvernance, à la transparence dans le secteur des industries extractives et au suivi par le GMP du processus de l'ITIE au Gabon ;
- (2) Axe stratégique n°2 : Créer un environnement favorable à la mise en œuvre des exigences de la norme 2019 dans le secteur des industries extractives au Gabon

- (3) Axe stratégique n°3 : Opérationnaliser les trois dimensions de la transparence à travers la divulgation extractive, la traçabilité extractive et la traçabilité des entreprises en vue de la création de la valeur et l'amélioration de la gestion des paiements et revenus

Ce PTAB 2022 comprend dix (10) objectifs spécifiques parmi lesquels figurent ceux concernés par la présente enquête. Il s'agit notamment de :

- (1) Objectif spécifique n°2.1 : Réaliser les études préalables détaillées en vue de l'accélération des réformes à mener dans le secteur des industries extractives au Gabon ;
- (2) Objectif spécifique n°3.1 : Améliorer le reporting financier sur les paiements, le reporting non financier sur les contrats et licences, la diligence raisonnable et la traçabilité des flux des ressources ;
- (3) Objectif spécifique n°3.2 : Améliorer les conditions d'imposition pour mobiliser efficacement les revenus ;
- (4) Objectif spécifique n°3.3 : Améliorer la traçabilité extractive pour la sûreté et l'efficacité des opérations des multinationales ;
- (5) Objectif spécifique n°3.8 : Améliorer la gouvernance des entreprises publiques.

Action 3.8 :	Promotion de la culture de la transparence et de réédition des comptes des entreprises publiques du secteur extractif
Activités	
Réaliser une étude pour améliorer les pratiques de redevabilité des entreprises publiques et la conduite de réformes pour créer de la valeur (A3.8.1)	
Superviser la production des rapports annuels contenant des résultats financiers vérifiés, les données opérationnelles et les transferts de flux (A3.8.2)	
Superviser la publication annuelle des résultats d'audit des entreprises publiques, incluant des détails financiers et des informations opérationnelles (A3.8.3)	
Evaluer les risques de dépenses non commerciales au sein des entreprises publiques (A3.8.4)	
Standardiser les mandats, les structures de gouvernance, les règles de dépenses (A3.8.5)	
Renforcer la transparence des entreprises publiques en matière de perception de revenus en nature, vente des matières premières et réédition des comptes (A3.8.6)	
Renforcer les règles et directives de gestion des revenus extractifs des entreprises publiques (A3.8.7)	
Elaborer et mettre en œuvre la politique ITIE et former les utilisateurs (A3.8.8)	
Elaborer et mettre en œuvre la politique anti-corruption basée sur les dispositifs standardisés de prévention et de détection des faits de corruption et des flux financiers illicites et former les utilisateurs (A3.8.9)	
Réaliser une étude diagnostique des relations financières entre l'Etat et les entreprises de l'Etat notamment les règles et les pratiques régissant les transferts de fonds entre l'entreprise d'Etat et l'Etat lui-même (A3.8.10)	

Ainsi, l'enquête envisagée concerne à la fois les questionnements liés aux activités rattachées à l'objectif 3.8 du PTAB 2022 mais également ceux liés aux sous composantes de l'indice.

Il s'agit notamment de :

- II. RÈGLES CONCERNANT LES TRANSFERTS ENTRE ENTREPRISES D'ÉTAT ET LE TRESOR PUBLIC ;
- III. DIVULGATION DES TRANSFERTS ENTRE ENTREPRISES D'ÉTAT ET LE TRESOR PUBLIC ;
- IV. RÈGLES CONCERNANT LES DÉCLARATIONS D'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT ;
- V. PRATIQUE DES ACTIVITÉS NON COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT ;
- VI. PRATIQUE DE DÉCLARATION D'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT ;
- VII. DIVULGATION DE LA PRODUCTION DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT ;
- VIII. RÈGLES CONCERNANT LES VENTES DES MATIÈRES PREMIÈRES ;
- IX. DIVULGATIONS CONCERNANT LES MATIÈRES PREMIÈRES ;
- X. DIVULGATIONS DES FILIALES ET DES EXPLOITATIONS CONJOINTES DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT ;
- XI. PRATIQUE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT.

C'est dans ce cadre que l'ITIE Gabon envisage de recruter un consultant pour réaliser la présente étude.

XII. OBJECTIFS, FINALITE ET BUT

Au nom du gouvernement du Gabon et du Groupe Multipartite du Groupe d'Intérêt de l'ITIE Gabon, le Secrétariat Technique Permanent recherche un consultant compétent et crédible, libre de tout conflit d'intérêts, pour réaliser la présente mission.

L'objectif principal est de fournir les informations de la composante (1) la réalisation de la valeur par la es sociétés publiques du secteur extractif au Gabon

Les objectifs spécifiques consistent à :

1. Réaliser une étude diagnostique des relations financières entre l'Etat et les entreprises de l'Etat notamment les règles et les pratiques régissant les transferts de fonds entre l'entreprise d'Etat et l'Etat dont notamment les comptes hors budget conformément aux exigences 2.6, 6.2 et 4.5 ;
2. Vérifier et divulguer les informations sur les ventes de matières premières conformément à l'exigence 4.2 de la norme ITIE et les coûts pétroliers des entreprises de l'Etat des sociétés privées ;
3. Documenter les sous-composantes de l'indice ainsi que les questionnements liés aux activités du plan de travail 2022 (objectif 3.8) en matière de pratiques dans les sociétés publiques.

Le but de cette étude est de contribuer au diagnostic des entités de mise en œuvre de l'ITIE au Gabon au niveau de la gouvernance et de la transparence de leurs pratiques et opérations.

XIII. DUREE, ETENDUE DES SERVICES ET TACHES

La mission durera 02 mois. Elle se déroulera du 05 janvier au 05 mars 2023.

Le consultant devra entreprendre les tâches suivantes :

1. Réaliser la revue documentaire et caractériser les sociétés publiques du secteur extractif au Gabon ;

2. Identifier les parties prenantes de l'EMAPE au Gabon et organiser des réunions d'information et de concertation ;
3. Elaborer les outils de collecte des données et assurer les consultations des parties prenantes ;
4. Collecter les données, traiter et analyser les données et produire les synthèses thématiques ;
5. Identifier les bonnes et mauvaises pratiques ainsi que les lacunes en matière de création de la valeur sur les sous-composantes concernées ;
6. Formuler des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance et renforcer la transparence dans les sociétés publiques du secteur extractif au Gabon ;
7. Elaborer l'étude finale et la présenter au Groupe Multipartite.

XIV. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

D'une manière globale, une meilleure compréhension des pratiques au sein des sociétés publiques est acquise et permet d'orienter les réformes sectorielles en cours dans le cadre du PAT 2021-2023 ou de soutenir les réformes proposées dans le cadre du PEE FMI/Gabon 2021-2024.

Spécifiquement :

1. Les relations financières entre l'Etat et les sociétés publiques notamment les règles et les pratiques régissant les transferts de fonds à travers les comptes hors budget sont documentés conformément aux exigences 2.6, 6.2 et 4.5 ;
2. Les informations sur les ventes de matières premières de la norme ITIE et les coûts pétroliers des entreprises de l'Etat et des sociétés privées conformément à l'exigence 4.2 sont vérifiées et divulguées ;
3. Les sous-composantes de l'indice ainsi que les questionnements liés aux activités du plan de travail annuel budgétisé 2022 en son objectif 3.8 sont documentées.

Les livrables à produire sont les suivants :

Livrables principaux

- ✓ Un rapport de l'enquête ;
- ✓ Un résumé du rapport en français et anglais ;

Livrables intermédiaires

- ✓ Une note méthodologique de la mission ;
- ✓ Une note de cadrage de la mission
- ✓ Rapport de démarrage de la mission ;
- ✓ Un rapport bilan des consultations des acteurs et de la collecte des données ;
- ✓ Un support de présentation powerpoint pour la diffusion des résultats.

XV. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Consultant du secteur extractif

Le consultant devra posséder les compétences suivantes :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4/5 dans les domaines des ressources naturelles, industries extractives, en évaluation de dispositifs organisationnels ou dans des domaines connexes ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'ITIE et expérience préalable relative à la transparence dans le secteur extractif ;
- ✓ Avoir une compréhension de l'espace de gouvernance et de transparence au Gabon, de la transparence des données et des questions de gouvernance des ressources ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance des industries extractives au Gabon ;
- ✓ Avoir une expérience dans l'engagement et la coordination avec de multiples parties prenantes au Gabon, ainsi que dans la facilitation d'engagements techniques de haut niveau, la conception d'événements et le renforcement des capacités ;
- ✓ Avoir une expérience en coordination, gestion de projet et rédaction technique ;
- ✓ Avoir déjà réalisé une mission similaire au cours des trois dernières années ;
- ✓ Avoir une connaissance des outils de transparence des bénéficiaires effectifs seraient un atout ;
- ✓ Avoir de solides capacités d'analyse critique, de synthèse et de rédaction en français.

Consultant enquêtes et statistiques

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+ 3/4/5 dans les domaines de la statistiques ou gestion de production de données ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'ITIE et expérience préalable relative à la transparence dans le secteur extractif ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance des industries extractives au Gabon ;
- ✓ Etre familier avec la conduite des enquêtes et sondages ;
- ✓ Confection des masques de saisie ;
- ✓ Conception de questionnaires d'enquêtes ;
- ✓ Analyse des données ;
- ✓ Scoring, Datamining ;
- ✓ Gestion des bases de données ;
- ✓ Analyse des séries temporelles ;
- ✓ Bonne maitrise du pack office (word, excel, ppt)
- ✓ Excellente connaissance est outils de collecte et d'analyse de données (CSPRO, KOBOTOOLBOX, SPSS, STATA) ;
- ✓ Leadership et bonnes capacités managériales ;
- ✓ Autonomie et sens de l'initiative, sens de la communication ;

- ✓ Rigueur-Organisation-Planification, Capacités d'analyse et de synthèse .

La présence dans l'équipe de nationaux hautement qualifiés sera considérée comme un plus, lors de l'évaluation des offres.

XVI. SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES DES SOUMISSIONNAIRES

Offre Technique

Cf. informations section 6 de l'AMI publié

Offre Financière

Cf. informations section 7 de l'AMI publié

Les soumissionnaires intéressés devront adresser leurs propositions d'offres de services ainsi que tous les documents justificatifs y afférent. Ces offres devront être transmises au secrétariat technique permanent de l'ITIE sis au Quartier Batterie IV, Immeuble Bel Espace, derrière l'Ambassade du Togo, au plus tard le lundi 19 Décembre 2022 à 16h00 (heure de Libreville). Des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès dudit service uniquement par échanges d'emails entre les 06 et 09 décembre 2022. Les propositions d'offres de services équilibrées en genre sont vivement encouragées.

Contractualisation : Un Contrat de Services sera signé directement avec le soumissionnaire retenu.

XVII. ECHEANCES DE PAIEMENTS

Le calendrier indicatif des paiements est le suivant :

[%]	Etapes	Livrables	Echéances
50 %	A la signature du contrat	21 jours après l'après l'approbation du rapport de démarrage	A préciser ultérieurement
50 %	Présentation du rapport au Groupe Multipartite	21 jours après l'après l'approbation des livrables principaux	A préciser ultérieurement

XVIII. SOUTIEN ADMINISTRATIF

Le secrétariat technique permanent du GI-ITIE Gabon (i) mettra à la disposition du consultant la salle des réunions pour les différentes consultations réalisées au niveau national, (ii) facilitera la prise des rendez-vous entre le consultant et les parties prenantes internes de l'ITIE Gabon et (iii) lui assura un accès aisé aux ressources documentaires disponibles.